





Satisfaction

48/5

Atteinte des objectifs

5/5

PRAXIS - PARCOURS CHEF DE PÔLE -FORMATION RÉGLEMENTAIRE 60 H

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2025/10/13

Réf. S2570





CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR:

- Un parcours managérial complet avec une approche adaptée à des profils et établissement variés
- Un espace privilégié d'échanges, de partages de pratiques, et de développement des compétences
- Un parcours complété par une approche de coaching et un suivi personnalisés
- Des intervenants avec une vision hospitalière croisée (médecins, soignants, administratifs) alliant expérience et réalités concrètes de l'hôpital
- Un accompagnement au-delà de la formation : des intervenants qui restent disponibles et à l'écoute
- Une expertise CNEH reconnue dans l'accompagnement des managers hospitaliers formant un réseau unique de compétences

Ce parcours peut également être organisé en intra au sein de votre établissement pour un groupe de participants.

Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

> **PUBLIC** Chefs de Pôle

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH: sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

FLIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE



Didier ANTOINE Consultant au pôle Executive Leadership du CNEH

06 75 30 46 17 - didier.antoine@cneh.fr

ASSISTANTE

Sylvie LIOT Responsable formation et développement au 01 41 17 15 76 - sylvie.liot@cneh.fr

▶ Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite

▶ Le mot de l'expert :

Dans le contexte actuel et les évolutions réglementaires récentes, les établissement s'interrogent sur l'autonomie des pôles et les missions de leurs chefs

Positionnés à la fois en proximité mais sur un périmètre pertinent pour incarner une vision, une ambition et défendre un projet, les chefs de pôle constituent une ressource majeure pour réaliser l'élaboration, comme le déploiement de tous les projets institutionnels.

Positionnés comme des « managers », ils sont en première ligne pour impulser l'idée de transformation, y faire adhérer leurs équipes et la décliner concrètement.

Les exigences de qualité, continuité et sécurité des soins, les contraintes de moyens comme de temps, les conditions de travail ou la lutte contre les discriminations, le besoin de réactivité et d'adaptabilité rapides, nécessitent d'acquérir de nouvelles compétences dans l'exercice de ces responsabilités.

Un parcours de 60 heures (8 jours) en formation à Paris

5 grands objectifs:

- 1 Incarner une vision du pôle dans un réseau d'acteurs multiples
- 2 Organiser et piloter les activités, identifier les outils à disposition
- 3 Porter et décliner les projets
- 4 Animer un collectif médical, un collectif d'encadrants et un collectif de professionnels à l'échelle d'un pôle clinique ou médico technique
- 5 Développer ses compétences relationnelles pour négocier, gérer et prévenir les tensions et les conflits

▶ 4 modules de 2 jours en présentiel, les 7 étapes de votre parcours de formation :

- 1 PREAMABULE : Test de Positionnement
- 2 MODULE 1 Vision et Pilotage 2 jours (16 et 17 sept 2026)
- 3 MODULE 2 Transformation et Engagement des équipes 2 jours (14 et 15 oct 2026)
- 4 COACHING INDIVIDUEL
- 5 MODULE 3 Leadership et Influence 2 jours (17 et 18 nov 2026)
- 6 MODULE 4 Conflits et Négociation 2 jours (16 et 17 dec 2026)
- 7 VALIDATION : Séance de clôture 2 h en distantiel

▶ MODULE 1 - VISION ET PILOTAGE - 2 jours

Le chef de pôle incarne une vision pour son pôle en lien avec les autres pôles de l'établissement, du GHT et les différents acteurs (locaux, départementaux, régionaux et nationaux).

Pour construire cette vision, il a besoin de connaître les missions qui lui sont confiées, les outils dont il dispose mais surtout les acteurs en présence au sein de son établissement et de son GHT mais également d'identifier les tutelles, les partenaires et les usagers du territoire.

Ouverture et présentation du parcours

▶ Un regard à 360° sur le système de santé

Les rôles et responsabilités du chef de pôle au sein de l'établissement

- Rôles et missions spécifiques du chef de pôle
- L'animation de l'équipe de pôle
- Le chef de pôle au sein d'un réseau d'acteurs

Le contrat de pôle

- La mécanique du contrat: enjeux et finalités
- Méthodologie d'élaboration, les questions à poser, les pièges à éviter
- L'avenant au contrat de pôle

▶ Le dialogue de gestion

- · Les outils à mobiliser
- Les différentes dimensions du pilotage: indicateurs, tableaux de bord, études médico-économiques

▶ MODULE 2 (2 jours) – TRANSFORMATION ET ENGAGEMENT DES EQUIPES

Le pilotage du pôle comporte plusieurs dimensions : la qualité et la sécurité des soins et les projets liés à leur amélioration ou à leur maitrise, le management des équipes de professionnels et de cadres et chefs de service incluant l'objectif final de disposer de professionnels compétents, en nombre suffisant et motivés par un collectif de travail solidaire ce qui induit une réflexion sur la gestion du changement et sa déclinaison participative : la transformation.

Le pilotage des projets du pôle ou du service

- Des projets à visées différentes: stratégie et opérationnalité
- Méthodologie de projet appliqué à l'échelle d'un pôle et d'un service
- Des notions complémentaires sur la gestion de projet

Les leviers et outils du management des équipes

- Situer son rôle de manager
- Les leviers du manager
- Analyse des pratiques managériales et ateliers de co-développement

Les conditions de réussite dans la conduite du changement

- Méthodologie et outils et focus autour des étapes dans la conduite du changement
- Cas pratiques

▶ MODULE 3 (2 jours) – LEADERSHIP ET INFLUENCE

Les théories managériales évoluent : d'un leadership liée à une compétence innée des traits de personnalité, un deuxième modèle table sur la compétence de savoir collaborer.

Aujourd'hui dans le contexte complexe qui est celui d'un chef de pole, le leadership repose avant tout sur une capacité d'adaptation : au contexte, à la thématique, à la personne, à l'équipe ... et sur la capacité à réaliser l'analyse du positionnement adapté.

▶ Clarifier pour mieux se positionner

- Les différences et les points communs entre Leader, leadership, charisme, autorité et pouvoir
- Idées reçues sur le leadership, naît-on leader ? Peut-on le devenir ?
- L'équation gagnante du leadership

INTERVENANT.E.S

- Coordinateur du parcours Praxis : D.Antoine, chef de projet formateur du Pôle Stratégie et Performance
- Intervenants: S. Touflet, consultante en Management du pôle Stratégie et Performance du CNEH - C.Feigueux, directeur du Pôle Stratégie et Performance, coach certifié (NRGy Training) - K. Masini, DH, cheffe de projet du Pôle Stratégie & Performance

MÉTHODES MOBILISÉES

Des apports théoriques et méthodologiques - Des mises en situation pour appliquer les différentes tactiques du changement - Une animation sous la forme d'ateliers participatifs - les participants expérimentent eux-mêmes

EN AMONT DE LA FORMATION

Test de Positionnement

Candidature Validation Apprentissage Jury

▶ Le leadership nouvelle génération

- L'actualisation de sa représentation du leadership
- La mobilisation par le sens et la contribution individuelle
- L'évolution du rapport au travail : composer avec les nouvelles exigences générationnelles

▶ Leadership et dynamique d'équipe

- Qu'est-ce qu'un groupe ? Une équipe ?
- Les influences du leadership sur les grandes étapes du développement d'un groupe
- Les leviers pour dynamiser une équipe

▶ Leadership et focalisation du collectif

- · Clarifier sa vision
- Le pouvoir de persuasion de la communication alignée
- Fédérer à partir du sens
- Le pouvoir de l'attention portée à soi, aux autres, au contexte

Les leviers de persuasion du leader

- L'art de la rhétorique ; argumenter
- Susciter l'adhésion à une vision; traiter les objections

▶ L'authenticité au service du leadership

- Être au clair sur son système de valeurs
- Créer les appuis du passé propice à l'émergence de l'authenticité

L'exemplarité

- Faire vivre la confiance réciproque; incarner la vision
- L'esprit de justice et équité

▶ MODULE 4 (2 jours) – CONFLITS ET NEGOCIATION

Le chef de pôle est comme tout manager en relation avec les professionnels de son équipe mais aussi avec leurs représentants, les usagers, les différents partenaires médico techniques ou cliniques, les directions support... Des acteurs divers avec lesquels le compromis doit être recherché par des compétences de négociation, Des acteurs n'ayant pas le même point de vue et amenés à entrer en conflit si les désaccords ne sont pas régulés.

▶ La communication interpersonnelle

- Les enjeux et les mécanismes
- La communication verbale, para verbale, non verbale, émotionnelle
- Le rôle des émotions et leurs usages en matière de résolution de tensions
- Diagnostiquer son mode de communication et comprendre ses

propres mécanismes internes

• S'approprier les outils de la communication bienveillante : l'écoute active, l'assertivité

▶ La gestion des situations difficiles

- Différencier désaccord, tensions, conflits pour assurer une prise de recul
- Mener un débat constructif et utile
- Acquérir de la méthodologie de résolution des désaccords
- Permettre l'expression des tensions pour mieux les apaiser et les dépasser
- méthodologie de résolution de conflit
- l'appropriation des techniques de médiation

VALIDATION : Séance de clôture 2 h - en classe virtuelle

- rédaction d'un projet élaboré durant la formation : un plan d'actions ou d'amélioration, ou encore sur la création de la fonction chef de pôle si elle n'existe pas
- présentation orale devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence Non finançable par le CPF

TARIES NETS DE TAXES

Adhérents 4 400 € Non-adhérents 4 850 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 8 jours - 60 h

SESSION.S

Paris 16, 17 sept. 2026

et 14, 15 oct. 2026 et 17, 18 nov. 2026 et 16, 17 déc. 2026

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant Référente Handicap CNEH: sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - PARCOURS CHEF DE PÔLE - FORMATION RÉGLE- MENTAIRE 60 H	S2570
☐ Du 16/09/2026 au 17/12/2026 - 8 jours - 60 heures ☐ ☐ ☐	EN PRATIQUE
Responsable de formation* □ Mme □ M.	TARIFS NETS DE TAXE
Prénom :	Tarif adhérents 4 400 € Tarif non-adhérents 4 850 €
Participant* ☐ Mme ☐ M. Prénom:	LIEU La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).
Nom : Fonction : Service : Tél. : E-mail :	9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Établissement*	CONTACT
Adresse:	ASSISTANT.E
Code postal:	Sylvie LIOT Responsable formation et développement au CNEH
Adresse:	01 41 17 15 76 - sylvie.liot@cneh.fr
Code postal : Ville :	
Facturation sur Chorus Pro SIRET de l'établissement (14 chiffres) Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)	Signature et cachet Date
Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des fiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr.Conformément au règlement général sur la protection des	Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue
données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).	*Tous les champs sont obligatoires